L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

30 numéro. No 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 6 FEVRIER 1883.

A propos du manifeste et de l'arrestation du Prince Napoléon.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, sous la signature de John Lemoinne :

Nous regrettons d'avoir à le dire, mais la république et les républicains nous paraissent manquer de sang-froid. Au lieu de prendre des airs effarés à propos d'une affiche jaune ou rouge qui n'est pas signée, n'importe quel article de journal, au lieu de faire de la politique de lanterne en allant donner contre toutes les vitres comme si on ne savait pas comment sortir, au lieu de proposer sans rime ni raison, des mesures d'exception que le sentiment public ne réclame pas et qu'il ne sanctionnerait pas, on aurait beaucoup mieux d'examiner froidement quel est l'état actuel de nos lois, et, s'il le faut, de les corriger.

Dans le cas actuel, la justice est saisie. Peut-être n'était-ce pas nécessaire; beaucoup pensent que le gouvernement aurait pu simplement agir comme l'avait déjà fait M. Thiers dans une occasion semblable et à l'égard de la même personne. Les princes qui prétendent s'abriter sous la qualité de simples citoyens sont tenus, comme tous les simples citoyens, de se conformer aux lois. On dira sans doute que l'auteur du Manifeste publié hier prétend s'être renfermé dans les limites de la loi. C'est ce que la justice aura appelée à juger; mais nous devons avouer que nous trouvons son jugement difficile. Le dernier loi sur la liberté de la presse et la liberté de l'affichage rend la question très douteuse.

Quand cette loi a été discutée, nous avons été de ceux qui en ont le plus vivement combattu certaines dispositions. Nous sommes, nous avons toujours été, et nous serons toujours des défenseurs de la liberté de la presse, de la pensée, de la parole, et de l'écriture; mais nous croyons qu'aucun gouvernement ne peut, sans abdiquer ses droits ou manquer à ses devoirs, permettre la discussion du principe même sur lequel il est fondé. C'est le droit de défense personnelle qui appartient aux gouvernements comme aux individus.

Or la loi de 29 juillet 1881 qui régit aujourd'hui la presse et l'affichage tolère toutes les attaques possibles contre le gouvernement établi, et borne la culpabilité aux cas où les provocations seraient suivies d'effet. En vertu de cette arrogeante législation, on peut sortir et matin par la presse, nuit et jour par l'affichage, faire appel au renversement du gouvernement; et si le coup manque, on en est quitte pour le rescrire à un autre jour. Il est vrai que, si cette autre fois il réussit, le pouvoir chargé de le réprimer sera par terre, et la loi aussi.

Nous demandons sérieusement dans quel pays, en quel temps, on a jamais vu un gouvernement également désarmé, supporter des attaques, des injures, des outrages comme on supporte tous les jours le gouvernement de la république? Il n'y a pas de jour, il n'y a pas d'heure, où dans les journaux et dans les réunions publiques on ne prêche ouvertement le renversement du régime établi, du régime légal et constitutionnel. Prenez seulement la dernière séance de la Chambre; veus y verrez un député proclamer ouvertement le roi, un autre déplorer que s'insurger contre la république n'est pas s'insurger contre la loi de l'Etat. Nous demandons encore dans quel pays, même le plus libre, de pareilles violations de la Constitution seraient supportées. Ah! ils savaient bien ce qu'ils faisaient les royalistes et les impérialistes qui défendaient la liberté illimitée de la presse, de l'affichage et du colportage, et profitaient de la candeur des républicains pour faire voter une loi révolutionnaire. C'était une arme entre leurs mains, qu'ils auraient brisée aussitôt dans celle des autres. Si on leur avait demandé ce qu'ils en feraient sous la monarchie ou sous l'empire, et comment ils respecteraient cette liberté illimitée qu'on leur donnait si stupidement, car n'est le mot; si on le leur demandait encore aujourd'hui, ah! quel éclat de rire!

Nous devons le dire, la république n'a pas encore appris à se considérer comme un gouvernement; elle a l'air de croire qu'elle est l'absence de gouvernement. La Constitution, les lois, le pouvoir, l'Etat, on dirait vraiment qu'on vont ces provisoire. Il faut pourtant que la république, si elle veut durer, se dise qu'elle est une forme régulière de gouvernement, aussi régulière que l'a été la royauté; il faut qu'elle s'entoure d'institutions avec la volonté de les défendre; qu'au lieu de prendre des mesures de colère elle crée des lois que tous les citoyens, de toute classe et de toute origine, seront tenus de respecter, et sous lesquelles ils pourront vivre à cette condition. Dans ce cas, on ne pourra revendiquer d'autre qualité que celle de citoyen, soumis aux lois de l'Etat et du territoire; et c'est, dans les circonstances actuelles, la distinction qu'il importe d'établir.

Il est curieux de noter l'impression de journaux de Paris sur le manifeste et l'arrestation du prince Napoléon.

Les feuilles républicaines, en général, trouvent le document plus risible que dangereux.

Mais le véritable intérêt est dans l'appréciation des organes royalistes et bonapartistes. Ceux-ci sont ravis à la vue du manifeste, lequel est, à leur avis, le digne pendant de la déclaration. Depuis 1879 ils font de la propagande en faveur du prince Napoléon et n'ont pas de plus grand désir que de voir s'opérer les cette les plus mal à-propos, à triompher des différentes prétendants à la succession. Nous ne pouvons pas, M. J. B. Doremus appartenir les mêmes soins, commencement qu'y apportent son père, chirurgien de bande distinction. Nous pouvons lui assurer ainsi que les habitants des districts ruraux de notre Etat, parmi nous ne cessent de faire usage de ces excellents spécifiques végétales et purs, avec la conviction qu'ils en reconnaissent les vertus qui les font universellement estimables.

—Les journaux religieux sont aussi très sévères. Le petit passage relatif au Concordat, bien qu'intéressant de la part de M. le prince Napoléon, est destiné, sans aucun doute, à rallier les cléricaux bonapartistes, n'a pas eu le don de séduire ni le *Monde*, ni la *Défense*, ni l'*Univers*. L'*Univers* se rappelle que l'auteur du manifeste est un fils de 1863 et qu'il a accepté jadis M. Cambon pour ministre. Il ne lui donne pas confiance. Le *Monde* trouve la phrase sur le Concordat bien "embarrassée." La *Défense* trouve tout ce passage "ridicule," sous la plume d'un prétendant dont elle n'a pas oublié les exploits antiréligieux, et elle conclut en ces mots : "Les partisans de la monarchie légitime ont vraiment bien des chances : de tous les partisans rivaux, les uns meurent, les autres sont mourants. Et, voilà que le prince Jérôme se ostende!"

—Quant aux feuilles bonapartistes, la *Patrie* approuve toute la critique du prétendant sur le train dont marchent les affaires. Elle pense aussi que le manifeste a raison de retirer quelques-unes des idées exprimées dans le document impérial. Le prince Napoléon est livré à la publicité, avant d'écrire se manifeste, la lettre de 5 avril 1880, cette lettre où la religion était si maltraitée et qui alluma de si ardentes colères parmi les bonapartistes. Mais, dégagé de cela, la *Patrie* se demande à quoi peut servir ce manifeste, qu'elle en sera "l'assertion pratique," et, comme elle ne trouve guère de réponse satisfaisante à cette "question," elle avoue ne pas discerner le mobile du prince, elle regrette "cette regrettable explosion de susceptibilités, elle croit qu'il eût mieux fait de se pénétrer du mot de Montesquieu : "Quelquefois le silence atteint plus que tous les discours."

Le *Petit Caporal* est mécontent, la situation était difficile pour lui. Il est le journal des *Plébiscites*, et dans bien des rencontres, il a possédé l'amour du fils jusqu'à maudire le père. Pourtant, l'information personnelle du prince Napoléon le touche, et il regrette l'emprisonnement, si ce n'est pas pour le prince lui-même, c'est au moins pour un "Napoléon", pour un "neveu du grand homme" pour "un cousin du dernier souverain qui a régné sur la France."

Sirop de Boncngé.—Il est bien peu de personnes, s'il en est de telles, qui ne connaissent le Sirop Pectoral Boncngé. Ce remède, depuis longtemps apprécié par nos meilleurs médecins pour les rhumes, la toux, l'asthme, les bronchites, la grippe, etc., et la dyssenterie. Depuis 1829 il jouit de la confiance de chaque année il obtient de nouveaux succès, et atteint à cette époque à un degré de célébrité, à triomphé des différentes prétendus imitations qui ont paru. Nous ne pouvons, M. J. B. Doremus appartenir les mêmes soins, commencement qu'y apportent son père, chirurgien de bande distinction. Nous pouvons lui assurer ainsi que les habitants des districts ruraux de notre Etat, parmi nous ne cessent de faire usage de ces excellents spécifiques végétales et purs, avec la conviction qu'ils en reconnaissent les vertus qui les font universellement estimables.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 5 février 1883

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

6 heures du matin.....	Fahrenheit. 52	Centigrade 12
Midi.....	90	18
3 P. M.....	94	16
9 P. M.....	60	16

Lundi, 5 février 1883, 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	56	Louisville, Ky.....	32
Augusta, Ga.....	76	Memphis, Tenn.....	34
Brownsville, Tex.....		Mobile, Ala.....	62
Cairo, Ill.....	16	Montgomery, Ala.....	62
Chattanooga, Tenn	41	Nashville, Tenn...	34
Cincinnati, O.....	26	New Orleans, La...	67
Davenport, Iowa...	11	Omaha, Neb.....	15
Dubuque, Iowa....	8	Pittsburgh, Pa....	30
Galveston, Texas..	57	Shreveport, La....	70
Galveston, Texas..		Shreveport, La....	21
Keokuk, Iowa.....	15	St-Louis, Mo.....	8
Key West, Fla.....	72	St-Paul, Minn.....	0
La Crosse, Wis....	7	Vicksburg, Miss...	35
Leavenworth, Kan	18	Yankton, D. T.....	15

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf si plus basses).

Augusta.....	3.06	Nashville, Tenn	10.00
Cairo, Ill.....	28.07	New Orleans....	7.04
Cincinnati, O..	21.01	Omaha, Neb....	glace
Davenport, I..	glace	Pittsburgh, Pa	21.09
Keokuk, Iowa.	glace	Shreveport, La.	16.07
La Crosse, Wis.	glace	St-Louis, Mo....	7.09
Leavenworth, K	glace	St-Paul, Minn....	glace
Louisville, Ky.	13.06	Vicksburg, Miss	25.06
Memphis, Tenn	23.11	Yankton, D. T....	glace

(Le 0 donne le niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Emile Sanier à Mlle Mary A Wilne.
J L Van Haeseen à Mlle Katie Thurburn.
Xavier Wolf à Mlle Lucy Rowe.
John Krauss à Mlle Agathe Sarrasquan.
Michael E Nester à Mlle Rosalia McGoey.
Hy G O'Connell à Mlle Coralie Pecotal.
Victor Thomas à Mlle Vinee Miller.
Franklin Miller à mlle Joséphine Miller.
Marcelin Toujet à Dame Veuve Louise Frange Schneider.
Henry Dodane à Mlle Louisa Miller.
Mark Foster à Mlle Maggie Flood.
Otto Jouaux à Mlle Mary E Rivera.
Theodore Schenecke à Mlle Emma Forshey.
Jean M H De Jahan à Mlle Céleatine L Gastinel.

Naissances.

Mme George Fanlatich, un garçon, 1er jan.
Mme Daniel Hauch, un garçon, 23 jan.
Mme Jacques Geo Wolford, Atlanta, Ga: Mary B Myles Wm E Oatis L Mahorgue, femme, Vicksburg; Dr P W Gray. Miles A E et A M Williams, Fiedler s Point, Lne; Mlle Lucia Bryan, Mlle E Peak, Arkansas. J B Willingham, Lne, Thos W Hunt, Stargd; Dunbar Hunt, Baltimore; C M Doyle, Lewis, Ohio; Dr E Wagner, Arkansas; J J Healey, J S Jefferson, Memphis; W L Garrett; N Y; J H Dunlap, Pittsburg, Penn; W C Carter, Memphis; W H Nowell, Nashville; And Fishmeyer, Louisville, W F Bickwright, Ala; K N Jaud, Richmond; S G Clack, St Louis; A S Shipperson, New York. Miss C W Phillips, et femme, Charles Bevanan, B Callaway, W H Phillips, Atlanta; C J Friedman et femme, N Y; J N Gatwood, Ky; J W Allison, Pittsburg; A J Berg et femme, Richmond; J H Wilson, Lne, Willie Santas, Williamsburg; N C Moll, N Y; W F Fauver, Cincinnati; E B Lasselle, Texas; Louis Gayert, Galveston; B Mayer, Michigan; S B Gaarett, Heaston; Jno A Quest, Lne; Hogh W Rogers, Ky. S H Childress, Miss Andrews, Miss.

Cour du recorder Ford.—

Bob Williams et Jim Smith, prévenus d'avoir mis en circulation de la fausse monnaie, ont été envoyés à la cour d'an des commissaires des Etats-Unis.

Anthony F. Martin et Geo Hinkel, convaincus d'ivresse et de bris de police, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de gêôle de police.

Julius Gruber ou Dedon, et Frank Gonzales, accusés de bataille et de bris de paix; Ed. Johnson, de *voies de fait*; Frédérick Brum, d'attaque dans une intention de vol, ont été requis de donner un cautionnement de $250.

Susan Brown ou Pinkey, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de gêôle de police.

Mme Nicholas Lorst, accusée de blessures, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Marie Alice, convaincue de bataille et de bris de paix; John Mulligan, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de gêôle de police.

Cour du recorder Davey—

Julius McCormack, convaincu de bris de paix, a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de gêôle de police.

Tom Carter, accusé d'avoir blessé Anne Carter, a été incarcéré en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $1000.

Hy. Frost, prévenu d'avoir blessé sa femme, a donné un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

La Banque Consolidée des Planteurs de la Louisiane à D. Palmisano, deux terrains et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Broadway, Chestnut, Bo nés et Sauvé.....$500

A. Doriocourt Jr à Mme M. Bonissay, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Rochebleve, ayant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 86 pieds de profondeur.....$700

Jean M. Dalberal à Tertalien Ville, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Dumaine, Bourgogne, Ste-Anne et Rempart; ayant 21 pieds de face à la rue Bourgogne sur 82 pieds de profondeur.....$2000

Alexandre Bernadini à Grad Bourg, un terrain et bâtisses situé dans le Troisième District, près du Bayou St-Jean.....$1450

La Banque Consolidée des Planteurs de la Louisiane à Dominique Tornato, deux terrains et bâtisses situés dans le bourg de Carrollton.....$250

Mme veuve Célestin Casanova à Refino Pereira Macedo, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Marigny, Mandeville, Girod et St-Jean-Baptiste, ayant 26 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.....$525

La Banque des Citoyens de la Louisiane à Marsolan, deux terrains et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Royale, Chartres, Congrès et Iadépendance.....$600

Mme Melinda Deladeia à Mme veuve Philip H. Grimes, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Casadelet, Girod, St-Charles et Julia,..$4500

John Feichgraber à Emile Geisenheimer, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Madison, Calhoun, Cambrone et Sixième.....$400

James B. Sinnott à Thomas F. McMahon, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Polymnie, Carondelet, Félicité et Baronne, ayant 52 pieds de face à la rue Baronne sur 52 pieds de profondeur.....$1850

Jacob A. Haner et als à Paul Bucksell, un terrain et bâtisses dans l'île Compris entre les rues Communes, Liberté, Franklin et Gasquet, ayant 25 pieds de face à la rue Communes sur 88 pieds de profondeur.....$1400

Arrivée de Sa Majesté le Roi du Carnaval.

Le puissant, le bien-aimé monarque est arrivé hier à 2 heures et demie dans sa capitale et a été immédiatement entouré d'une foule enthousiaste qui l'acclamait avec frénésie.

Disons d'abord qu'un grand nombre de nos hauts dignitaires étaient allés à sa rencontre à bord du bateau à vapeur *Edward Richardson*, magnifiquement pavoisé pour la circonstance. A vingt milles au-dessous de la ville, le steamer qui amenait le roi du Carnaval a été hélé, et Sa Majesté s'est transportée avec sa suite à bord du *Richardson* où l'attendaient Lord Baltimore et un nombreux cortège de gentilshommes.

Ce qui s'est dit de gracieux discours et vidé de bouteilles de champagne en l'honneur du prince dans la chambre du vapeur, nous le laissons à deviner. Sa Majesté, qui est un intrépide buveur devant l'Eternel, a absorbé, nous assure-t-on, une énorme quantité de Krug, de Tokay et de Johannisberg, sans que ses facultés aient cessé un seul instant d'être sous sa noble personne.

A l'arrivée du *Richardson* dans le port, tous les navires se sont pavoisés et la vaste lavée a été envahie par une multitude de curieux. Les cloches sonnaient à toute volée, les sifflets des bateaux à vapeur et des locomotives remplissaient l'air de leurs notes aiguës, le canon grondait, la musique éclatait de toutes parts, et tout ce formidable tapage était dominé par les hourras de la foule.

Le Roy a pris place, en débarquant, dans une voiture attelée de six magnifiques chevaux noirs. Précédé et cerné de ses gentilshommes et d'une forte garde militaire, il a traversé les principales rues de la Capitale et a été acclamé partout sur son passage. Il s'est arrêté à l'Hôtel de-Ville où il a reçu par le maire qui lui a souhaité la bienvenue en termes chaleureux et lui a remis les clés de sa bonne ville. Cette visite officielle faite, Sa Majesté s'est transportée à l'Hôtel St-Charles où il lui a été enfin permis de prendre un peu de repos.

Nous la reverrons aujourd'hui à la tête du superbe cortège qui a été organisé en son honneur.

Blessé.—Hier soir, à dix heures et demie, plusieurs jeunes gens causaient au coin des rues Quartier et Royale. Toney Robinson, c., sans provocation a tiré un coutean de sa poche et en a porté un coup à un d'eux, nommé George Dreshel, qui a été blessé à la hanche droite. La blessure est grave.

Paragraphes.—Mme Martinez, demeurant au No 246 de la rue des Champs-Elysée s'est sentie subitement malade, hier après-midi, au coin des rues Orléans et Remparts. On l'a transportée chez le cigarier du coin où elle est morte peu après. Le Dr Archinard, sous coroner, a constaté une maladie de cœur.

—Charley Borelle, petit garçon de trois ans, a voulu traverser le coin des rues Delord et Annonciation, au moment où passait une voiture que conduisait M. Justin Langlès; il a été renversé et légèrement blessé à la figure.

—Albert Williams est mort subitement, hier matin, à neuf heures, à sa résidence, No 650 de la rue Fultou.

—Des voleurs sont entrés, hier soir, à huit heures et demie, chez M. Otto Daniels, encoignure des rues Octavia et St-Charles. Ils ont parcouru toutes les chambres du premier étage, et fouillé tous les tiroirs. Un des fils de Mme Daniels, qui était au rez-de-chaussée, s'est armé d'un pistolet et l'a déchargé sur les voleurs, qui se sont enfuis sans avoir été atteints.

—James Hyland, âgé de trente-neuf ans, s'est suicidé, hier, à trois heures de l'après-midi, en se pendant dans l'écurie de M. Lambert, No 39 de la rue Dauphine, où il était employé. Sa femme l'a quitté son dîner à midi et il l'a mangé avec appétit. On croit que c'est dans un moment d'aliénation mentale qu'il s'est suicidé.

—Le 2 du courant une rixe a eu lieu, à bord du bateau à vapeur "David E. Powell," à quarante milles au-dessus de Vicksburg, entre Sam Holden, second, et Sam Moore, c, matelot. Moore a reçu une balle de revolver au-dessous du cœur. Il est mort trente-six heures après. Le capitaine du "Powell" a dit qu'il a eu les meilleures raisons de croire le corps; Holden avait un pistolet mais Moore n'en avait pas. Il a entendu deux détonations. Lorsque Moore est tombé on est accouru pour lui porter secours; on s'est alors aperçu qu'Holden était blessé à la jambe droite. Le capitaine a ajouté qu'il ne peut comprendre comment ce dernier a été blessé. Le "Powell" est arrivé hier à son quai, au pied de la rue Girod. Le coroner Le Monnier ayant été mandé pour faire la levée du corps, s'est transporté sur le bateau. Après avoir eu une longue déposition par-devant le juge de Baton Rouge, il a refusé de faire l'autopsie, en disant que Moore était mort hors de sa judiction, et qu'il ne ferait aucune levée de corps de personnes décédées en dehors de la paroisse d'Orléans.

—Charley Wood s'est enfui, hier, de la prison de paroisse après avoir volé le pistolet du capitaine de l'institution. Quelques heures plus tard on l'a arrêté chez Marais et Bagatelle.

—Un homme dont on ignore le nom est entré, hier, dans l'épicerie de M. Nicholas Laurent, au coin des rues St-Louis et Bourgogne; il a insulté Mme Laurent; celle-ci pour se défendre, s'est armée d'un barre de fer, lui en a porté un coup sur la tête et l'a grièvement blessé. L'inconnu a été transporté à l'hôpital. Mme Laurent a été arrêtée.

—Charles Anderson, matelot, étant dans un état d'ivresse, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Adele; il en a été retiré par les officiers Kase et Keegan, qui l'ont ensuite déposé à la station du Port.

—Une rixe a eu lieu, à l'épicerie du coin des rues Chippewa et Washington, entre Henri Frost et sa femme; le premier a pris sur le comptoir, en contenu à l'épicerie et a frappé sa femme sur la tête. Mme Frost ayant paré le coup de la main droite, deux de ses doigts ont été presqu'à moitié coupés. Elle a reçu les soins du Dr Meisnager, qui a déclaré qu'il croyait que l'amputation serait nécessaire.

—Thos. Carter, c, et Annie Johnson, c, se sont querellés dans la rue Tchoupitoulas, près Julie; Carter a tiré un pistolet de sa poche et l'a déchargé sur Annie, qui a été blessée à la joue droite, près de la bouche. On l'a amenée à l'hôpital, d'où, après l'extraction de la balle, elle s'est rendue chez elle. No 200 de la rue Tchoupitoulas. Carter a été arrêté.

—Il y a eu ce moment à l'Hôtel St. Charles près de sept cent pensionnaires.

SIMMONS LIVER REGULATOR

Pour prévenir

—LA—

Fièvre Jaune

Prenez le "Simmons Liver Regulator"

Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Ga., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.

MM. F. J. KELLY & Co

Messieurs—Nous, soussignés, mécaniciens a Georgia Central Railroad, prédérés de recommander aussi pour les bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Ga. pendant l'été et l'automne de 1876, déclarons être les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu comme le "Simmons Liver Regulator", préparé par J. H. Zeilin & Co. et, quelque soient ceux pour plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune, en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et encore pendant le jour, nous avons donné la ville pour dans la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne craignons et-nous nous soint, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et intermittent du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la maladie de la fièvre jaune.

Agrées, messieurs, etc.

C. R. PATTERSON, JAS. L. MALBETTE
JOHN R. COLLIER, MILTON F. COOPER.

Ne prenez que la vrai "Regulateur" qui soyons sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et le signature de

J. H. ZEILIN & CO.,
Le vendre par tous les banquiers.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

A ceux dont la santé est l'énergie nous sont particulièrement recommandés de l'Hostetter's Stomach Bitters, qui guérit les maladies de l'estomac, du foie, des intestins et des reins. Le témoignage de millions de personnes qui en font usage est pour ainsi dire universellement reconnu. Ce remède est pour l'emploi des Hostetter Bitters, surtout en air, garant qu'il complètement la maladie, ne moyen de la rétablir. Il ne contient aucune substance nuisible, et nous pouvons le recommander à tous ceux qui désirent un remède sûr et efficace.

New-Orleans Directory.

Ce Guide, préparé tous les ans avec un soin tout particulier par M. Soards, est un des plus complets et des plus habilement conçus qui se publient aux Etats-Unis. On y trouvera, en outre des adresses, les renseignements les plus minutieux sur tout ce qui concerne l'administration municipale, la voirie, les tribunaux, les établissements publics, ainsi que l'indication des rues, des fabriques, des banques, compagnies d'assurances, etc., etc. Le *dédicace* et l'*introduction*, publiées par M. Soards, éditeurt d'ailleurs plus complètement le lecteur sur la nature et la portée de son travail. N'oublions pas de dire que l'édition de 1883 vient de paraître et a été distribuée aux souscripteurs.

DÉDICACES

Au "Cotton Exchange" de la Nouvelle-Orléans.

A vous, l'une des institutions les plus importantes de la ville, et pour rendre hommage à votre haute valeur et à l'influence que vous exercez sur tout ce qui rapporte au commerce et à l'intérêt public, est respectueusement dédié ce "Directory," instrument modeste entre les mains du négoce mais qui lui est en même temps indispensable. Il s'engage à l'étranger le temps que celui-ci pertrait autrement en recherches, et fournit au résident de la Ville tous les renseignements dont il peut avoir besoin. Il facilite les relations personnelles et sociales. En dédiant leur travail au "Cotton Exchange," l'institution et utile et si éminente, les éditeurs ont l'espoir que leur "Directory" sera jugé selon ses mérites.

L. SOARDS & Co.

1er février 1883.

INTRODUCTION.

Le volume que nous présentons aujourd'hui au public renferme un exposé de la population et des affaires de la Nlle-Orléans aussi exact que peuvent l'permettre de le faire, un travail assidu, une dépense d'argent considérable et une grande expérience. On ne prétend pas qu'il soit parfait. Dans un travail comme celui-là, la perfection est impossible. Les ressources des Etats-Unis, prodigués sous tous les rapports, ne seront pas assez pu leur assurer un recensement parfait. Les éditeurs espèrent donc, ces réserves faites, que leur travail sera accueilli favorablement, bien que dans certains cas des employés aient refusé, pour des raisons à nous connues, de fournir les noms qu'on leur demandait. Nous nous sommes aussi adressés ailleurs, et nous avons fait tous nos efforts pour obtenir d'une autre source les renseignements que certaines personnes se montrent peu disposées à nous fournir. Ces dernières trouveront très probablement dans notre "Directory" leurs noms et leur profession, métier ou occupation.

L'expérience spéciale des éditeurs est la conséquence de plusieurs années de travail dans le genre d'affaires; ils possèdent, en outre, pour obtenir les meilleurs résultats, des moyens égaux à ceux que l'on peut avoir dans quelque autre ville que ce soit des Etats-Unis.

Le public ignore en grande partie ce que coûte de peine la préparation d'un Directory. Nous désirons qu'il en apprécie l'importance; il sera alors plus disposé à nous encourager en souscrivant libéralement à nos ouvrages.

A ceux qui *empruntent le "Directory" de leurs voisins*, nous dirons qu'ils gagneraient un temps précieux et épargneraient à leurs amis beaucoup d'ennuis en en achetant un exemplaire pour leur usage personnel.

Nous avons l'espoir que les efforts que nous faisons pour être utiles au public seront appréciés comme ils le méritent.

L. SOARDS & Co.

LOUISIANE.

L'Observateur de St-Martinville, du 3 février :

Nous avons eu un véritable temps de printemps depuis le commencement de cette semaine. Nous ne croyons pas que les habitants aient commencé leurs travaux agricoles, quoiqu'ils ont déjà été très retardés par les dernières pluies. Un peu partout on voit que les travaux sont activement dans les champs. Le labour s'avance depuis une semaine, et bientôt la canne sera mise en terre. Profitons du beau temps.

—Les journaux de paroisses que nous avons sous les yeux continuent à nous donner les plus belles espérances pour la nouvelle récolte.

—Une certaine activité règne dans notre village; on n'y entend que le marteau des ouvriers. Plusieurs bâtisses sont en construction et d'autres sont achevées.

—Le bayou est resté à peu près stationnaire depuis la cessation des pluies. Maintenant la navigation est très facile pour nos bateaux, car l'eau ne manque pas.

—Des voleurs sont entrés dans le magasin d'épicerie de M. Santiago Artieta, à douze milles au-dessous de la paroisse d'Orléans; ils ont assailli M. Artieta à coups de hachette et lui ont fendu la tête. Ils se sont ensuite enfuis après avoir enlevé tout l'argent sur lequel ils ont pu mettre la main. La blessure de M. Artieta est mortelle.

La Sentinelle de Thibodaux, du 3 février :

Depuis bientôt huit jours, nous jouissons d'un temps superbe. Les chemins sèchent rapidement et les planteurs en profitent pour piocher leurs cannes et préparer leur terre pour les autres semences. Tous les rapports s'accordent à dire que le plant est parfaitement sain et que si le temps se maintient au beau, l'extinction de cette culture sera très considérable, comptant déjà sur une bonne récolte.

L'Etoile d'Ibérie, du 3 février :

Nous avons eu une semaine sans pluies, mais non sans nuages, car, matin et soir, des prophètes nous annonçaient l'orage. Tout le monde est sur pied. On travaille activement dans les champs. Le labour s'avance depuis une semaine, et bientôt la canne sera mise en terre. Profitons du beau temps.

—Les journaux de paroisses que nous avons sous les yeux continuent à nous donner les plus belles espérances pour la nouvelle récolte.

—Une certaine activité règne dans notre village; on n'y entend que le marteau des ouvriers. Plusieurs bâtisses sont en construction et d'autres sont achevées.

—Le bayou est resté à peu près stationnaire depuis la cessation des pluies. Maintenant la navigation est très facile pour nos bateaux, car l'eau ne manque pas.

—Des voleurs sont entrés dans le magasin d'épicerie de M. Santiago Artieta, à douze milles au-dessous de la paroisse d'Orléans; ils ont assailli M. Artieta à coups de hachette et lui ont fendu la tête. Ils se sont ensuite enfuis après avoir enlevé tout l'argent sur lequel ils ont pu mettre la main. La blessure de M. Artieta est mortelle.

—La Sentinelle de Thibodaux, du 3 février :

Depuis bientôt huit jours, nous jouissons d'un temps superbe. Les chemins sèchent rapidement et les planteurs en profitent pour piocher leurs cannes et préparer leur terre pour les autres semences. Tous les rapports s'accordent à dire que le plant est parfaitement sain et que si le temps se maintient au beau, l'extinction de cette culture sera très considérable, comptant déjà sur une bonne récolte.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Réunion socialiste à Marseilles.

Marseilles, 3—Une réunion de socialistes a eu lieu ici aujourd'hui. 400 personnes environ y assistaient, y compris un certain nombre de femmes.

On y a adopté une résolution condamnant le tribunal de Lyon pour avoir rendu un arrêt contre le prince Kropotkine et ses camarades. La séance a été passablement orageuse, elle s'est terminée aux cris de Vive la Révolution internationale.

Elections.

Paris, 4.—M. Verninac, républicain, a été élu sénateur à Cahors.

A certain de ballottage, M. Bourneville a été élu membre de la Chambre des Députés, du quinzième rendissement.

Poursuite judiciaire contre le Prince Jérôme Bonaparte.

Paris, 5 *fév.*—Le *Soir* prévoit qu'il y aura une majorité de quinze voix au Sénat contre l'expulsion.

Le juge d'instruction Benoît a renvoyé le Prince Jérôme Napoléon Bonaparte devant le tribunal comme prévenu d'avoir tenté de renverser le régime politique existant. Le tribunal devra décider l'affaire avant la fin de la semaine.

Le projet de loi d'expulsion au Sénat.

Paris, 5—Le Sénat a élu le comité chargé de faire un rapport sur le projet de loi d'expulsion. Huit membres du comité sont entièrement opposés au projet. Parmi ces derniers se trouvent MM. Barthelemy St. Hilaire, Waddington, Léon Say et le comte de St-Vallier. Le seul membre favorable au projet est M. Testelin.

Les opposants représentent 145 voix, tandis que, suivant les calculs, 110 sénateurs sont prêts à soutenir le projet.

Il faut observer que M. Léon Say est un des plus ardents adversaires de la mesure. Il a prononcé un discours fort éloquent contre le bill dans la réunion du centre gauche.

La commission des indemnités égyptiennes.

Le Caire, 5—On vient de publier la proclamation du Khédive nommant sir Auckland Colvin, conseiller financier du gouvernement égyptien, et choisissant les membres de la commission d'indemnité.

La commission comprend les agents diplomatiques d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de Russie, des Etats-Unis et de Grèce. Elle est sous la présidence d'Abderrahman, ministre des finances d'Arabi Pacha.

Faite de suspects.

Londres, 4 fév—Une dépêche de Dublin à l'*Observer* dit : Plus de 100 personnes suspectées d'appartenir à des sociétés secrètes sont parties de cette ville; on espère que celles-ci ne pas rétant à quitter le royaume.

La police est porteuse de mandats d'arrêt; on fait des recherches à Birmingham, Londres et Manchester pour arrêter les personnes contre lesquelles ils sont lancés.

Il attend à la production de trois nouveaux témoins demain ou samedi, si l'enquête est reportée à ce jour; ils doivent donner de nouveaux détails sur l'existence de société organisée pour le meurtre.

Dublin, 3—Il y a quelques mois, le chef du département des enquêtes criminelles a organisé un système d'espionnage et de surveillance qui se trouvait actuellement travaillé devant la justice.

—Le train à frêt de notre embranchement de chemin de fer est parti d'ici, mardi passé, avec dix "cars" de coton, sucre, etc., et un de bois de charpente. Nous sommes certain qu'aucun autre embranchement ne peut en dire autant.

—Nous avons maintenant, trois bateaux et plusieurs chalands, qui sont occupés à transporter les produits du haut de Teche pour les expédier par notre embranchement de chemin de fer. Ceci nous fait croire que le commerce ne languit pas.

Décédés, le 29 janvier, à 4 heures a m., M. Zasharie T. Fournet, à l'âge de 36 ans;

Le 29 janvier, à 7 heures a. m., Mme Mathilde Fournet, épouse de M. Aurélien Olivier.

Il n'est pas rare—et surtout à la campagne—de voir, le même jour et à la même heure, entrer dans une église deux cercueils, reconvrant l'un la sœur, l'autre le frère. Ce spectacle nous a été réservé, cette semaine, et ce double malheur a répandu sur le village la tristesse la plus profonde.

Z. T. Fournet et sa sœur, madame Aurélien Olivier, sont morts à quelques instants de différence, et reposent dans un de ces caveaux dont la porte s'ouvre sur l'éternité et le ciel. Ils étaient jumeaux encore, et, il y a mois, qui n'aurait pu prévoir ou prédire qu'ils allaient si tôt disparaître de ce monde.

M. Fournet était avocat, mais préférait la politique à sa profession. Ses intimes populaires convenaient mieux à sa nature passionnée que les calmes débats de la justice. Il a joué un rôle à part dans la vie politique, il a pris une part active dans les luttes que nous avons eu à soutenir, dans notre paroisse, contre les usurpations et les usurpateurs. Il était marié, et—jusqu'à son dernier soupir—a été entouré de ces soins dévoués qui constituent ce qu'on peut en appeler le bonheur.

Mme Olivier laisse un époux et cinq orphelins: l'un d'eux n'est âgé que de quelques mois. Sa mort est une perte pour la société, une perte qui laisse un vide immense dans la famille et près du foyer. Jamais la tombe n'a mieux gardé l'on peut désirer à une femme : bonne parente, bonne épouse, bonne mère, son souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont connue. La consolation de ceux qui la